



Commune de Yenne - Mairie

Place Charles Dullin - 73 170 Yenne

☎ 04.79.36.70.48 / 📠 04.79.36.64.42

Email: accueil@mairie-yenne.fr

TARIFS CONCERNANT L'UTILISATION de la SALLE POLYVALENTE

Tarif pour les Associations :

Association à but caritatif, humanitaire, éducatif.....	Gratuit
Autres Associations Yenneses	100 €
Association de la Communauté de Communes de Yenne, et Parves –Nattages	300 €

De façon exceptionnelle, la gratuité pour une association lors de la 1ère utilisation, sera conditionnée par les efforts qu'elle aura consentis en s'investissant aux côtés de la mairie dans les animations qu'elle met en place toute l'année. Le maire reste seul décisionnaire.

Tarif pour tout autre utilisateur de Yenne :

1 jour.....	200 €
2 jours	350 €
Chaque jour supplémentaire sera facturé	150 €
Apéritif.....	100 €

Tarif pour tout autre utilisateur de la CCY, et Parves-Nattages :

1 jour	350 €
2 jours	700 €
Apéritif.....	200 €

Utilisation du matériel culinaire (verres, couverts, assiettes...) 100 €

Le montant de la caution est fixé à 1000 €

Réunion seule 100 €

Toute annulation qui n'aurait pas été confirmée dans les trois semaines qui précèdent le jour de la manifestation sera facturée au demandeur au prix de 200 euros.